

COLIN MAILLARD

infos N° 22

JANVIER - JUIN 2003

JOURNAL D'INFORMATION DE L'UNION DES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS
Membre de la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France, association reconnue d'utilité publique par décret du 27 août 1921

2003 : ANNÉE EUROPÉENNE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE



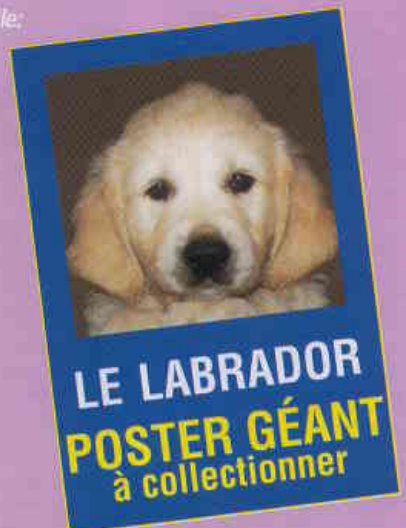
« Merci pour le remarquable travail que vous accomplissez. Il mérite notre soutien solidaire et fraternel »

*Christian Fremont,
Préfet d'Aquitaine*

De gauche à droite : Alain Rousset : Président du Conseil Régional, Christian Fremont : Préfet d'Aquitaine, Gérard Lassalle : Président de Presta, Noël Mamère : Maire de Begles, René Breton : Président de l'UNADEV, Alain Juppe : Maire de Bordeaux, Président de la CUB, Philippe Madrelle : Président du Conseil Général, M. Mercier : Premier Adjoint Maire de Begles



Journée portes ouvertes du 14 septembre 2002



JOURNAL GRATUIT
Attention! Ne faites aucun don sans reçu fiscal numéroté

Vœux du Président

Chères Donatrices, Chers Donateurs,

Plus que jamais en ce début de vingt-et-unième siècle, à l'heure où nos dirigeants font du développement durable l'un des principaux objectifs d'avenir, L'UNADEV malgré ses 73 ans d'existence, n'a jamais cessée de se projeter dans l'innovation en s'adaptant constamment aux besoins des handicapés visuels.

En mettant en place les moyens de les accompagner et d'améliorer, tant leur intégration sociale, professionnelle, que leur vie au quotidien.

Toutefois, il ne faut pas oublier que dans notre société, où plus de 85 % de l'information qui circule nous est transmise par la vue, les personnes aveugles en sont souvent exclues.

L'accès à l'information est un domaine important pour toute personne vivant en société. Elle est synonyme d'indépendance, de liberté, et facilite l'intégration.

Aussi l'UNADEV, s'est toujours investie, afin que les personnes atteintes de cécité ne soient pas laissées pour compte des avancées sociales et technologiques.

Chères Donatrices, Chers Donateurs, en ce début d'année je tiens, au nom de tous les aveugles que vous nous permettez d'aider et moi même, à vous adresser mes sentiments les plus reconnaissants, à vous qui êtes les piliers de notre Association dans ce travail de développement durable.

Que cette année nouvelle vous apporte bonheur, prospérité et santé, ainsi qu'à vos familles.



FLASH SUR UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Lorsque les bonnes volontés se manifestent, lorsque les cœurs s'ouvrent aux autres, sans rien attendre en retour... le monde semble plus beau.

De la région Provence où se situe une de nos écoles de chiens-guides, ou de la région du Nord, nous viennent des exemples très significatifs à suivre.

Concours de Saut d'obstacle

Réalisé par 5 étudiants de l'IUT de Nice au profit de « The International Federation Of Guide Dog » soutenu par Axa, Peugeot, Décathlon, Dior, Hermès.

Une exposition Photos

A la mairie de Mougins, voulue et réalisée par M. et Mme Arpels de la

célèbre maison Van Cleef & Arpels, les dons récoltés servant à financer l'éducation d'un chien-guide, qui sera remis gratuitement à un non voyant, par notre école de chiens-guides de Biot.

Création et Vente de CARTES de NOËL, VŒUX et Fêtes... :

Action réalisée par des jeunes de l'Aumônerie de Pouillon et Franqueux, afin d'apporter leur soutien financier à l'UNADEV.

C'est par ces mots qu'ils ont exprimé leur satisfaction pour ce travail :

« Merci de nous avoir fait connaître les merveilles que réalise l'UNADEV. »

RÉALISATION D'UN LIVRE DE RECETTES DE CUISINE

Il a fallu une année à ces jeunes de 11 et 12 ans, de MERFY et St THIERRY, pour la conception de leur ouvrage.

En couverture : **Un chien guide imaginé et dessiné par eux.**

C'est toute une chaîne de solidarité qui s'est constituée, dont :

Le Père DUTREVE, les Sœurs Bénédictines de St Thierry, les Sœurs de l'Enfant Jésus de Chenay, les animateurs

Gisèle, Thierry et Françoise, qui se sont mobilisés pour accompagner ces jeunes dans leur tâche.

Avec leur chèque, c'est le fruit d'une année de travail que les jeunes de l'Aumônerie de la Paroisse du Mont d'HOR ont remis au Club Colin Maillard pour aider les aveugles.

Ils sont tous très motivés et prêts à renouveler une nouvelle opération, **« Et ainsi offrir une petite étoile d'espoir aux aveugles ».**

Merci à ceux qui donnent avec le cœur, de l'argent, du temps, de la présence et qui transmettent à d'autres la passion de vouloir aider ceux qui en ont besoin.

2003 ANNÉE EUROPÉENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Alors que naissait la 2ème République, l'humaniste Victor Hugo posait déjà les principes fondamentaux d'une Europe sociale.

Une Europe, où toutes les nations, sans perdre leurs qualités distinctes et leurs individualités, se fondraient étroitement pour constituer une fraternité Européenne.

Mais il aura fallu attendre le 18 janvier 2002 pour que la loi n° 2002-2, article 54, mentionne que les personnes mineures ou adultes handicapées physiques, sensorielles ou mentales, accèdent « aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens »

LE HANDICAP :

Un risque possible pour tous

Il existe cinq millions de personnes handicapées en France, dont 60 000 aveugles, 500 000 personnes atteintes de quasi-cécité et 1 500 000 atteintes d'une déficience visuelle importante. Les causes sont aussi variées que nombreuses : accidents en tous genres -notamment accidents de la route, avec pour principales victimes des

jeunes-, maladies aux conséquences diverses, rétinite, glaucome, diabète, etc.

Un des phénomènes important des prochaines décennies est le vieillissement de la population.

La DMLA est la cause la plus fréquente de la perte de l'acuité visuelle. On estime que 6 % environ des personnes ayant entre 60 et 75 ans en sont atteintes.

L'accroissement des rétinites, diabètes et des glaucomes, est une cause importante de perte de la vision. Dans les pays industrialisés près de 30 % de la population de plus de 75 ans est atteinte d'une maladie dégénérative de l'œil, qui conduit 10 % de ces malades vers une cécité totale.

Avec près de quarante millions de personnes handicapées et le vieillissement de la population, comment « La Solidarité Economique » de la communauté européenne y fera-t-elle face ?

Comment ferons nous pour donner à

toutes ces personnes handicapées les moyens de vivre dignement ?

Nous devons dépenser toutes nos forces, toute notre sollicitude et notre intelligence à lutter contre les exclusions. Cela doit engager la société toute entière.

Dans la grande tourmente sociale qui déchire et fracture tant notre époque, les personnes handicapées sont en marche, pour conquérir leur vrai liberté. Le cadre associatif est un enjeu économique très important pour fédérer les énergies communes, et aider les personnes handicapées dans l'insertion professionnelle et sociale, leur permettant ainsi d'apporter leur richesse intellectuelle au profit de tous.

Grâce à votre soutien financier, ce travail de développement durable et solidaire, notre association le réalise au quotidien pour ses adhérents aveugles et mal voyants.

Soyez-en profondément remerciés.

Pour eux aussi le travail c'est la vie, la pensée c'est la lumière.

CONQUÊTE DE L'AUTONOMIE, POUR 27 HANDICAPÉS VISUELS

Le 14 septembre dernier, à l'école de Mérignac, en présence d'un public nombreux et d'un soleil généreux, on procédait à la grande remise officielle annuelle des chiens-guides formés par nos deux écoles depuis la dernière manifestation automnale de 2001 :

27 chiens-guides donnés gratuitement à des non-voyants venus, pour la circonstance, des quatre coins de France.

- Le Nord et l'Est étaient largement représentés puisque nous remettions : Riptor à M. Evrard de Cambrai, Rio à M. Paris d'Arras, Romy à Melle Rombeaut de Lille, Ranger à Mme Formeaux de Wattrelos, Rita à M. Julliot de Strasbourg, Reggae à M. Lecolier d'Epinal, Skye à Mme Fernandez de Rouen, Rahan à M. Delvare de Laon.
- Mais Bordeaux et sa région n'étaient pas en reste, naturellement, puisque nous donnions aussi : Pilou (un beau golden retriever) à Mme Florence Aubert (notre secrétaire générale); Roumi, à M. Nouchet; Reyhou, à Mlle Vasseaux; Rabane (un superbe labrador chocolat) à Mme Soldevila; Rhum (seul berger allemand de la promotion 2002) à Mlle Rey et Roucky à Mme Aubert Clary.

Poursuivant notre «Tour de France des Chiens-guides UNADEV» 2001-2002, nous parvenons à Toulouse avec Pablo que nous avons offert à M. Vaubailon et Snoopy à M. Layol. Puis, à Agen, Mme Bernini a reçu Ranni; à Limoux, c'est M. Herman qui a reçu Pompéi; à Pau, M. Figueiredo, Rock; à Biarritz, Mme Ruiz, Priam; et à Montpellier, c'est M. Trillaud qui a désormais Rasta à ses côtés.

- Et notre baguette magique se déplace encore sur la carte, de la Bretagne au Centre en passant par la Provence puisque nous avons remis, de plus : Raïsa à M. Frasson de Toulon; Papaye à Mme Vidal de Périgueux; Rilly à Mme Lagadic de Quimper; Ralph à M. Corot de Paris; Raya à Mme Alonso Scygnovet de Lyon, et enfin, Ruïs à M. Lacroix de Dijon.

27 non ou malvoyants qui ont retrouvé les chemins de la liberté grâce à vous, lecteurs, membres bienfaiteurs de nos écoles, grâce aux liens que nous tissons par la voie de nos délégués régionaux. A tous, un immense merci.

INAUGURATION DE PRESTA

L'UNIQUE ENTREPRISE D'INSERTION EN FRANCE À DESTINATION DES PERSONNES AVEUGLES ET MAL VOYANTES

Sept ans après sa création par l'UNADEV, l'entreprise d'insertion par l'économique PRESTA inaugure ses locaux en zone industrielle, rue du Maréchal Leclerc, à Bègles, en Gironde.

Cette entreprise reste le reflet d'une entreprise unique en France, répondant aux aspirations légitimes d'insertion sociale et professionnelle des personnes aveugles et mal voyantes, ou plus généralement, en difficulté d'insertion.

A ce jour, PRESTA a accompagné plus de cinquante personnes vers des solutions individualisées d'insertion. Les résultats sont très encourageants bien que tributaires, comme chacun le sait, de la conjoncture économique.

Aujourd'hui plus encore, de par sa nouvelle implantation, ses nouveaux locaux, sa superficie de 1 300 m², sa modernisation technologique, PRESTA veut connaître un nouvel élan pour répondre à la fois aux exigences du marché et aux impératifs d'insertion.

QUELQUES CHIFFRES :

- 5 permanents (dont 2 personnes avec handicap moteur) ;
- 16 contrats d'insertion (13 déficients visuels, 3 autres personnes handicapées ou en difficulté d'insertion) ;
- depuis 1995 : 12 personnes insérées en milieu de travail ordinaire.
- CA H.T. : 350 000 Euros, soit une progression de 125 % depuis 1995.
- Clients : plus de 80, répartis dans toute la France.

DOMAINE D'ACTIVITE DE PRESTA

Les moyens humains de PRESTA : 21 salariés, dont 16 en contrat d'insertion et 5 permanents.

DEUX ATELIERS = 2 PROPOSITIONS D'INSERTION POUR 16 PERSONNES :

- à destination des aveugles : informatique braille avec possibilité de formation au cyberbraille ;
- à destination des mal voyants : travail sur postes automatisés de conditionnement, routage, mise sous film, mise sous enveloppes, imprimerie braille, ...

UN ENCADREMENT EXPÉRIMENTÉ :

- 1 cadre responsable,
- 2 pilotes machine, dont 1 avec handicap physique,
- 1 secrétaire rompue au contact des clients et fournisseurs,
- 1 commercial.

Ainsi, PRESTA peut désormais prétendre jouer un rôle à part entière, tant dans le domaine économique que social.

VOS CONTACTS EN FRANCE

• AQUITAINE, CHARENTES, MIDI PYRÉNÉES, RHÔNE

M. Barake

12 rue de Coursol - 33000 Bordeaux
05 56 33 85 85

• NORD ET EST

M. Fournier

989 route de Condès s/Escault
59230 St Amand les Eaux
03 27 27 87 16

• ALPES, MÉDITERRANÉE

M. Boquet

Rue Amédée
73630 Le Chatelard-en-Bauges
04 79 52 18 35

• PARIS, ÎLE DE FRANCE

Mme Happe

34 rue J.J.Rousseau - 78370 Plaisir
01 30 55 35 50

• RÉGION OUEST

M. Letourneau

14 impasse Pierre Rocher
61000 Alençon
06 82 51 99 68

• LANGUEDOC ROUSSILLON

M. Ortéga

4 rue Ducharte - 34500 Béziers
04 67 76 63 54

• PICARDIE, HAUTE NORMANDIE

M. Godard C/Mlle Andrieux

60 rue Debaussaux Pavillon 14
80000 Amiens
06 70 03 75 24

• PAYS DE NANTES

M. Maboti C/Mlle Violin

6 rue E. Meissonier
44000 Nantes
02 40 58 11 71

• VAR

Mme Walspurger

124 parc de Ste Claire
83160 La Valette
04 94 08 01 75

• YONNE

Mme Montisci

10 rue Alsace Lorraine
89100 Malay le Grand



Vous n'avez pas d'héritier et vous désirez léguer vos biens à l'UNADEV

Il suffit de recopier de votre main la formule suivante :

*Je lègue le bien... ou la somme de... ou fais légataire universel
la FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET HANDICAPÉS VISUELS DE FRANCE
58, avenue Bosquet 75007 PARIS
pour sa filiale l'UNION DES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS
12, rue de CURSOL 33000 BORDEAUX*

(si vous désirez que votre legs soit fait au bénéfice des écoles de chiens-guides de l'UNADEV, vous devez le spécifier).